2026 | 067

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de VERSON (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
07/10/2026

DATE D'AFFICHAGE
16/10/2026

ENVOI EN PRÉFECTURE

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 27

L'an deux mil vingt six
Le 14 octobre à 20h00
Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benoît Le Rétif, Maire.

Étaient présents :
Benoît Le Rétif, Maire. Laurence Roux, Damien Bouchard, Hélène Riss, Christian Fouchet, Karim Bouaziz et Nathalie Morice, Adjoints. Danielle Morvant, Yannick Cotigny, Maryvonne Ranguet, Caroline Bellamy, Christian Maudouit, Bénédicte Bentot, Hervé Thoreau, Grégory Blais, Vincent Marin-Lainé, Camille Jean, Fabien Guérin, Véronique Barrois, Nathalie Donatin, Laetitia de Panthou, Emmanuel Gué et Stéphanie Delbecque, Conseillers municipaux.

Absents excusés :
Karim BOUAZIZ a donné pouvoir à Benoît Le Retif
Stéphanie GONI-LACASA a donné pouvoir à Fabien Guérin
Fabrice MARTIN a donné pouvoir à Laurence Roux
Isabelle LE DEROFF a donné pouvoir à Nathalie Donatin
Yann CLANCHE a donné pouvoir à Stéphanie Delbecque

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne RANGUET

OBJET : Demande de retrait de la commune du SMICO (syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités)

Rapporteur : Damien BOUCHARD, Maire-adjoint urbanisme, finances et qualité des services aux citoyens

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-18 et L.5211-19 relatifs au retrait d'une commune membre d'un syndicat ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 novembre 1987 portant constitution du syndicat ;

Considérant que la commune de Verson souhaite mettre fin à son adhésion au SMICO ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de délibérer formellement pour solliciter ce retrait afin que celui-ci soit intégré aux prochaines modifications statutaires soumises à la Préfecture ;

Il est proposé que le Conseil Municipal :

1. **DÉCIDE** de solliciter le retrait de la commune de Verson du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO).
2. **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier sans délai la présente délibération au Président du SMICO.
3. **DEMANDE** au SMICO d'inscrire la commune de Verson sur la liste officielle des retraits à annexer aux prochaines délibérations de l'ensemble des membres du syndicat.
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote :
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Maire,

Benoît LE RETIF

MAIRIE DE VERSON (Calvados)